



Commune de PFULGRIESHEIM
Séance du 7 décembre 2018

Membres présents : M. le Maire, André JACOB, Mme et Mrs les Adjointes au Maire, Claude AFFOLTER, Liliane BAUER, Gérard DURINGER, Mmes et Mrs les conseillers municipaux, Marie-Madeleine MARTIN, Paul LOSSEL, Corinne ZEISSLOFF, Bertrand MEYER, Christian SCHNEIDER, Sébastien DURST, Stéphanie MICHEL, Elodie ROTH

Absents excusés : M. Jean-Marc HENNIG, Mme Anne-Laure LEYDET, Mme Michèle MEHN

Le projet de procès-verbal du 9 novembre 2018 est arrêté sous réserve de différentes modifications à apporter.

1. AUTORISATION DE PAIEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET 2019

Le conseil municipal est appelé à délibérer pour autoriser le Maire à engager et à mandater les dépenses d'investissement à compter du 1er janvier 2019 dans la limite du quart des crédits ouverts au budget primitif de l'exercice 2018. Ce principe est adopté à l'unanimité. Cette délibération intervient, par principe, lors de la dernière séance de chaque année civile.

2. DEPENSES A IMPUTER AUX COMPTES 6232 « FETES ET CEREMONIES » ET 6257 « RECEPTIONS »

Lors de la réunion des secrétaires de Mairie des communes du Kochersberg et de l'Ackerland, le trésorier a demandé à ce que chaque collectivité prenne une délibération pour lister la nature des dépenses à inscrire aux comptes 6232 et 6257 aux budgets 2019 et suivants.

Dépenses de fonctionnement :

6232 : fêtes et cérémonies (officielles)

6257 : réceptions

Après discussions, il est décidé que toutes les dépenses ne relevant pas de l'organisation de manifestations ayant un caractère officiel (réception du Nouvel An et des nouveaux arrivants, inaugurations des bâtiments et équipements publics) seront imputées par défaut au compte 6257. La délibération correspondante ci-annexée est adoptée à l'unanimité.

En outre les crédits budgétaires pour les frais de repas d'affaires seront ouverts au compte 6238 « divers – relations publiques » et non plus au compte 6536 « frais de représentation du Maire » sur l'exercice 2019.

3. SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

Pour des raisons de conformité budgétaire de l'exercice 2018, le conseil municipal, par délibération à l'unanimité, attribue à la Croix Rouge une subvention de 75 € se substituant au panier garni d'une même valeur qui aurait été offert à Mme Marie-Thérèse SPRICH, au mois de décembre 2018, à l'occasion de son 85^e anniversaire. En outre, un don de 50 € est fait à la paroisse catholique au bénéfice de ses œuvres caritatives. Les crédits nécessaires seront pris sur le compte 022 « dépenses imprévues de fonctionnement ».

La demande de subvention de l'école élémentaire en vue du financement de la classe de mer 2019 sera examinée au cours de la séance précédant le vote du budget primitif 2019.

4. PLUI : ZONAGE ET REGLEMENT DANS LES ZONES A RISQUES

Suite à la réunion de travail du 14 novembre 2018 avec les conseillers municipaux, le Maire commente le projet de plan de zonage identifiant les zones soumises à un risque d'inondation dans la commune pour lesquelles des prescriptions spéciales seront édictées dans le règlement du PLUI pour tenir compte de la gravité du risque.

Selon le plan, le secteur de part et d'autre du ruisseau compris entre la rue de la Citadelle et la rue Principale, étendu à l'Ouest vers l'école élémentaire et les fonds de jardin des propriétés bâties de là rue de Truchtersheim est classé en jaune, couleur correspondant à un risque d'inondation faible, et se prolonge le long du ruisseau par un cordon de

sécurité jaune vers l'Est en direction des ateliers du Sivom la Souffel. Les immeubles des 6 rue de Pâques et des 1 et 2 rue du Levant sont classés en rouge, avec un risque d'inondation fort, car les caves sont régulièrement inondées.

NB : Entretemps, ce classement a été entièrement revu par le bureau d'étude et sera présenté en séance ultérieure.

5. TRAVAUX EN COURS ET PREVISIONNELS

TRAVAUX EN COURS

Le conseil municipal donne un avis favorable pour l'exécution de travaux de peinture extérieure ainsi que pour deux projets d'acquisition de matériel :

- pose de vernis sur les boiseries des fenêtres de la médiathèque les plus exposées aux intempéries (côté parking Mairie), sur les portes de la cave de la médiathèque et de la salle de musique, sur les boiseries de la fontaine Place de la Mairie et de l'abribus pour environ 3 000 € TTC
- acquisition d'un ensemble de deux micros sans fil pour l'église pour environ 1 000 € TTC
- acquisition d'un nouveau copieur pour la Mairie pour environ 5 000 € TTC, décidée par 11 voix pour et une abstention. L'ancien copieur TASKALFA 250CI de novembre 2011 est en bout de course avec plus de 300 000 copies au compteur.

Puits de forage au Club House destiné à l'arrosage du terrain de football et à l'irrigation des terres agricoles

Le puits est achevé et conforme aux caractéristiques techniques arrêtées par le bureau d'études Marc Sauter Consultant :

- 68 m de profondeur, diamètre de 315 mm, tubage PVC de diamètre 163/180 mm crépiné de 54 à 67 m,
- essais de pompage avec un débit moyen de 12 m³/h et un maximum de 20 m³/h.

Selon l'analyse de l'hydrogéologue, il est conseillé de limiter le débit de pompage à 12 m³/h dans le cadre d'une utilisation normale et optimale de l'équipement pour ne pas risquer de dénoyer la pompe et donc de la détériorer.

Des devis pour la fourniture d'une pompe immergée à - 60 m équipée d'un variateur de vitesse seront demandés auprès de professionnels.

TRAVAUX A MOYEN TERME

Accueil périscolaire

Le Maire rappelle l'ordre des priorités dans la construction des nouvelles structures d'accueil périscolaires financées par la Communauté de Communes du Kochersberg-Ackerland :

- 2019 : accueil périscolaire à Hurtigheim
- 2020 : accueil périscolaire de Furdenheim
- 2021 : accueil périscolaire de Pfulgriesheim

Il propose de prendre une délibération de principe pour lancer le projet au début de l'année 2019.

Réaménagement de la rue d'Offenheim RD 64 en agglomération

La commune peut bénéficier d'une subvention communale au taux modulé, plafonnée à 100 000 €, dans le cadre du Contrat Départemental 2018-2021 au titre du Fonds de solidarité communale. Les travaux de réfection de l'enrobé d'une voirie communale, de rénovation de l'éclairage public et les travaux de voirie répondant à des opérations de sécurité routière en entrée d'agglomération, de sécurisation de carrefours et de sécurisation des accès aux abords des équipements publics sont éligibles à cette subvention.

Dans ces conditions, M.le Maire propose de lancer un projet global de réaménagement de voirie dans la rue d'Offenheim qui pourrait s'étendre à la rue des Acacias, à programmer en 2020 au plus tard, pour obtenir la subvention au Contrat départemental. Il annonce qu'il a déjà fait part de ce projet aux services départementaux afin qu'il l'intègre au programme 2020 de réfection des RD. Ce projet portera sur la rénovation de la voirie avec la création de trottoirs, la mise en place d'équipements de sécurité en entrée d'agglomération et à l'embranchement avec la rue du Muhlrain et sur l'amélioration de l'éclairage public. Le conseil municipal se déclare favorable à ce projet d'autant que la dernière rénovation de la rue d'Offenheim date de 1995. Dans cette optique, une consultation pour la recherche d'un maître d'œuvre sera entreprise au courant de l'année 2019.

M. Sébastien DURST estime pour sa part qu'il faut réaliser deux chantiers d'importance en 2019, l'aménagement de la partie basse du cimetière communal et la reconversion des locaux de l'agence bancaire du Crédit Mutuel.

Création d'une piste cyclable vers Lampertheim

Ce projet doit être mené en partenariat avec la commune de Lampertheim qui a transféré la compétence de création des itinéraires cyclables à l'Eurométropole de Strasbourg. Pour l'instant ce projet est considéré comme non prioritaire par l'EMS. La commune de Pfulgriesheim a, de son côté, fait inscrire une emprise de terrain du côté Sud de la RD 64 rue de Lampertheim, le long des ateliers du SIVOM, dans le cadre du projet de remembrement des terres agricoles avec les communes de Truchtersheim, Schnersheim, Lampertheim et Pfulgriesheim.

6. REPAS DE NOEL DES AINES

151 personnes, y compris les conseillers municipaux et leurs conjoints en charge du service à table, sont inscrites au repas de Noël des aînés du dimanche midi 9 décembre 2018. La préparation de la salle des fêtes aura lieu samedi 8 décembre de 10 h à 12 h et l'heure du rendez-vous est fixée à 11 h 30 le dimanche pour accueillir les premiers invités.

7. BIC

Une ébauche partielle du BIC, réalisée par le bureau Essence Graphique de Willgottheim retenu pour l'originalité de sa maquette, est présentée à l'assemblée (cf PV du 9 novembre 2019). Le Maire propose d'apporter quelques modifications sur la première de couverture, en réduisant la hauteur du bandeau orange en bas de page et en justifiant le texte dans les cahiers interne. Pour mémoire, le bulletin dans sa nouvelle formule sera distribué dans tous les foyers avant Noël.

DIVERS

Un dossier de permis de construire est en cours d'instruction et concerne une maison individuelle à bâtir en lieu et place d'une grange existante vouée à la démolition dans la rue du Milieu. Le projet étant conforme au PLU actuel, M. le Maire informe qu'il va accorder ce permis de construire.

Mme Elodie ROTH annonce qu'elle va déposer prochainement une demande de permis de construire pour une maison individuelle au 1C rue la Citadelle.

Commerces ambulants :

Vu l'avis favorable du conseil municipal en date du 9 novembre 2019 pour le démarrage de son activité commerciale, M. Marc HAMEURY stationnera son food truck tous les mercredis soirs de 18 h à 21 h Place du Charron à partir du mercredi 12 décembre 2018 et proposera des burgers et des hot-dogs cuisinés à partir de produits locaux de qualité.

La commune est toujours à la recherche d'un boucher ambulant. Il est rapporté que la camionnette du boucher-charcutier « Le Landhof » de Saessolsheim est présente sur de nombreux marchés locaux. En conséquence, il est proposé de prendre contact avec ce boucher pour voir s'il est mesure d'intégrer un passage par Pfulgriesheim dans son emploi du temps.

Infiltrations d'eau à partir de la toiture de l'école maternelle

De nouvelles tâches d'humidité sont réapparues sur les dalles du faux-plafond des deux salles de classe de l'école maternelle. Il a été fait appel à la société Alfred ROTH électricité pour faire les vérifications de sécurité nécessaires. Etant donné que l'origine de la fuite n'est pas précisément localisée au niveau de la toiture, une bâche sera posée sur le plancher sous combles.

Fermeture programmée de l'agence du Crédit Mutuel de Pfulgriesheim (cf PV du 9 novembre 2018)

M. le Maire donne lecture du courrier de M. Gilbert KRATZ, ancien Président du Crédit Mutuel de Pfulgriesheim, qui exige des explications de la part des décideurs au sujet du projet de fermeture de l'agence bancaire de Pfulgriesheim. Selon nos informations, le point de vente sera fermé au 1^{er} mai 2019 et le distributeur automatique de billets au 31 mai 2019. Les élus souhaitent le maintien à minima du fonctionnement du DAB et suivent l'évolution de ce dossier avec attention.

TOUR DE TABLE

M. Claude AFFOLTER rappelle les conditions dans lesquelles s'est déroulée l'opération d'abattage des arbres d'alignement de la RD 31 aux abords de l'exploitation agricole de M. Claude ROTH dans le cadre des travaux préliminaires du GCO le mardi 13 novembre 2018 vers 11 h : intervention éclair organisée par le concessionnaire avec l'appui de la gendarmerie, sans information préalable des services de la Mairie, faite dans la précipitation dans des conditions de sécurité insatisfaisantes car la circulation des véhicules n'a pas été interrompue sur la RD alors que les bucherons tronçonnaient et faisaient tomber les premiers arbres.... avant qu'une circulation alternée ne soit mise en oeuvre par les gendarmes. Les élus ont fait remonter leur mécontentement sur la manière de procéder et sur l'insuffisance des mesures de sécurité déployées à cette occasion, lors de la réunion d'information organisée par VINCI à Duttlenheim le 15 novembre. Pour mémoire, cet abattage avait été autorisé par les services du Conseil départemental par arrêté du 9 novembre 2018 pour permettre au concessionnaire d'aménager un ouvrage de franchissement sur la RD 31 au-dessus de la future autoroute... lequel arrêté faisait suite à l'arrêté préfectoral du 24 août 2018 ayant la même finalité mais dont l'exécution avait été suspendue par le TA de Strasbourg en date du 20 septembre dernier au motif que le Préfet n'était pas l'autorité compétente pour autoriser la coupe d'arbres sur le domaine public départemental. Le Maire expose qu'il a fait part aux services du Conseil départemental, de son opposition écrite à l'abattage des plantations d'alignement le long de la RD31 qui sont protégées au Plan local d'Urbanisme, le 12 novembre 2018, la veille au soir de l'opération, en vain.

M. Bertrand MEYER rapporte une circulation anormale d'engins agricoles dans la rue de Griesheim ayant créé des nuisances sonores dont se sont plaints les riverains. M. le Maire répond que cette rotation de tracteurs était liée à une opération immobilière à Eckbolsheim et non au chantier du GCO.

M. Bertrand MEYER demande à quelle date sera mise en place la traversée lumineuse dans la rue Principale. M. Gérard DURINGER annonce que le mât d'ancrage commandé le 16 octobre 2018 auprès de la Société SOBECA d'Imbsheim ne sera finalement livré qu'en 2019 ce qui implique que ces décors de Noël ne pourront pas encore être installés cette année.

Enfin, M. MEYER demande quelle est la position officielle de la commune sur les nouveaux compteurs électriques LINKY. Le Maire n'exprime aucun avis sur la question, la commune n'étant pour l'instant pas encore concernée par la campagne de remplacement de ces compteurs.

Mme Corinne ZEISSLOFF déplore l'état d'abandon du site d'apport volontaire au terrain de football. Les conteneurs à verre sont vétustes et dégradés. Le Maire informe que la Communauté de Communes va les remplacer en 2019.

La séance est levée à 22 h 30.

Les dates des prochains conseils municipaux sont fixées à 20 h les :

- mercredi 9 janvier 2019
- vendredi 8 février 2019
- vendredi 22 mars 2019